



Procès-Verbal

Commission Régionale des **COMPÉTITIONS**

Réunion du mercredi 26 juin 2024 (par voie électronique)

Présents : M. Yves BEGON, Président des Compétitions, Roland LOUBEYRE (Seniors), Patrick BELISSANT (Jeunes), Anthony ARCHIMBAUD (Féminines), Roland BROUAT (Futsal)

* * * * *

INFORMATIONS

*** DATES DE REPRISE DES CHAMPIONNATS REGIONAUX**

En Seniors masculins :

R1 : 1^{ère} journée – samedi 31 août 2024 (poules de 14)

R2 et R3 : 1^{ère} journée – dimanche 08 septembre 2024 (poules de 12)

En Jeunes masculins :

U20, U18, U16, U15 et U14 : 1^{ère} journée – dimanche 15 septembre 2024

En Féminines :

R1 F et R2 F : 1^{ère} journée – dimanche 08 septembre 2024

U18 F : 1^{ère} journée – dimanche 15 septembre 2024

En Futsal Seniors Masculins :

R1 et R2 : 1^{ère} journée – samedi 14 septembre 2024

*** DESIDERATA DES CLUBS CONCERNANT LES OCCUPATIONS DES TERRAINS**

Les clubs qui désirent adresser des desiderata pour leurs occupations de terrains lors de la saison 2024-2025 sont invités à les faire connaître par écrit au service compétitions de la Ligue (competitions@laurafoot.fff.fr) et/ou sur le module « compétition » pendant la période autorisée.

En application des recommandations du groupe FACE, il est rappelé que les clubs pourront transmettre au moment de la composition des poules leurs souhaits de concordance de calendrier pour les équipes de Jeunes d'un même club afin qu'elles puissent se déplacer ensemble.

BILAN DES POINTS SANCTIONS AUX CLASSEMENTS DU FAIR-PLAY

L'article 64-2 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot prévoit qu'en fin de saison un retrait de points au classement sportif des championnats régionaux est appliqué en fonction du nombre de pénalisation au classement du Fair-Play.

Le bilan de ces points-sanctions, dressé à la date du **12 juin 2024**, a été publié le 14 juin 2024 sur le site Internet de la Ligue en précisant que celui-ci n'est pas définitif. D'éventuelles modifications provenant des procédures en cours ou de recours contentieux peuvent entraîner des évolutions dans les présents totaux de points-sanctions applicables et engendrer ainsi des changements dans les pénalisations des équipes régionales.

A ce bilan, il convient d'apporter à ce jour les rectificatifs ci-après :

* En R3 – Poule J : **F.C. PEAGEOIS** (504390) total de 38 points-sanction au lieu de 40 points suite à une décision de la Commission Régionale d'appel du 19 juin 2024. Retrait d'1 point confirmé au classement de cette équipe

* En U 18 R2 – Poule C : **OULLINS CASC** (504563) total de 44 points-sanction soit 2 points de retrait au classement de cette équipe

* En Futsal R1 : **OI. LYONNAIS** (580563) total de 48 points-sanction soit un retrait de 3 points (et non 2) au classement de cette équipe.

Ces dispositions de retrait de points sont de la compétence de la Commission Régionale des Compétitions qui juge en première instance. Tout club peut faire appel de ces décisions auprès de la Commission Régionale d'Appel qui jugera en 2^{ème} et dernier ressort.

ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS A LA FIN DE SAISON 2023-2024

En application des dispositions règlementaires en vigueur, des tableaux d'accessions et rétrogradations de la saison 2023-2024, la Commission entérine les listes des équipes promues au niveau supérieur ainsi que les équipes rétrogradées à l'issue de la saison 2023-2024.

La Commission enregistre l'ensemble des classements publiés ce jour (26 juin 2024) sur le site Internet de la Ligue **sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.**

Elle détermine avec les mêmes réserves les montées et descentes réglementaires en application des règlements des championnats régionaux

Elle rappelle également que l'équipe classée au dernier rang de sa poule est reléguée sans possibilité de repêchage réglementairement.

Les décisions ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel (appel@laurafoot.fff.fr) dans un délai de deux (2) jours à compter du lendemain du jour de leur notification ou publication, dans le respect des dispositions et conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS MASCULINS

Préambule :

La Commission Fédérale de Contrôle des Clubs de la D.N.C.G. a prononcé le mercredi 05 juin 2024 la rétrogradation administrative de l'U.S. FEURS de N3 en R1.

Le Club a depuis fait appel de cette décision.

Dans l'attente du résultat de ce recours qui a une incidence sur le nombre de relégations au niveau de chaque catégorie, 2 options sont à prévoir.

> Cas n°1 : US Feurs en R1

NATIONAL 3	
RELEGATIONS de N2	↓ ACCESSIONS de R1 ↑
	AC. SEYSSINET PARISET
REGIONAL 1	
RELEGATIONS de N3	↓ ACCESSIONS de R2 ↑
O. DE VALENCE	U.S. BRIOUDE
AIN SUD	FCO FIRMINY-INSERSPORT
F.C. VAULX EN VELIN	ENTENTE CREST AOUSTE
U.S FEURS	PLASTICS VALLEE F.C.
	SPORTING NORD ISERE
REGIONAL 2	
RELEGATIONS de R1	↓ ACCESSIONS de R3 ↑
C.S. DE VOLMC	U.S. BLAVOZY 2
U.S. SANFLORAINE	FOOTBALL EN CHATAIGNERAIE ET PAYS DE RANCE
U.S. BEAUMONTOISE	BOURBON SP.
SP. CHATAIGNERAIE CANTAL	F.C. ST PAUL EN JAREZ
A.S. CLERMONT SAINT JACQUES FOOT	F.C. ALLOBROGES ASAFIA
R.C. DE VICHY	O.C. D'EYBENS
A.A.M. LAPALISSE	THONON EMAN GRAND GENEVE F.C. 2
O. SALASE RHODIA	HAUTS LYONNAIS 2
AC. S. MOULINS FOOTBALL	SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS
A.S. MISERIEUX TREVoux	ENT.S DU RACHAIS
F.C. VAULX EN VELIN 2	
AIX F.C.	
F.C. LA TOUR ST CLAIR	
F.C. D'ECHIROLLES	
OLYMPIQUE LYON SUD	
C.S. NEUVILLOIS	

REGIONAL 3	
RELEGATIONS de R2	↓ ACCESSION DE U20 R1 ↑
A. VERGONGHEON-ARVANT	BOURGOIN JALLIEU FC
A.S. ST GENES CHAMPANELLE	
MONTLUCON FOOTBALL 2	
YTRAC FOOT	
SAUVETEURS BRIVOIS	
E.S. DE VEAUCHE	
AC. S. MOULINS FOOTBALL 2	
CLERMONT FOOT 63 3	
ROANNAIS FOOT 42	
ESB FOOTBALL MARBOZ	
SANT-CHAMOND FOOT	
DOMTAC FC	
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2	
FOOTBALL CLUB LIMONEST DARDILLY SAINT-DIDIER 2	
ET.S. TRINITE LYON	
O. ST MARCELLIN	
A.S. ST PRIEST 2	
F.C. CHAPONNAY MARENNES	
J.S. CHAMBERIENNE	
COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE	
LEMPDES SP.	

DISTRICTS

RELEGATIONS de R3

FRATERNELLE AM. LE CENDRE 2	
F.C. MASSIAC MOLOMPIZE BLESLE B-VALLEE L'ALAGNON	
A.S. EMBLAVEZ - VOREY	
ENT. STADE RIOMOIS - CONDAT	
A.S. DES CHEMINOTS ST GERMANOIS	
U.S. FONTANNOISE	
U.S. LES MARTRES DE VEYRE	
CEBAZAT SP.	
F.C. ST GERMAIN LAPRADE	
FOOTBALL CLUB LES MARTRES D'ARTIERE LUSSAT	
ST. ST YORRAIS	
ROANNAIS FOOT 42 2	
A.S. ST-DIDIER ST-JUST	
U.S. ENNEZAT	
U.S. ORCETOISE	
C.S. AMPHION PUBLIER	
F.C. COTE SAINT ANDRE	
U.S. CHARTREUSE GUIERS	
CLUSES SCIONZIER FOOTBALL CLUB 2	
STE S. ALLINGES	
A.S. ST ANDRE LE GAZ	
C.S. VERPILLIERE	
U.S. FEILLENS 2	
F.C. DU NIVOLET	
F.C. VALLEE DE LA GRESSE	
A. S. C. SALLANCHES	
MONTMELIAN A.	
FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE	
U.S. LIGNEROLLES	
F.C. DE LA VALDAINE CLEON D'ANDR	
AM.S. DONATIENNE	
L'ETRAT LA TOUR SPORTIF 2	
F.C. LYON FOOTBALL 2	
F.C. ROCHE ST GENEST 2	
FOOTBALL EN MONT PILAT	
RHONE CRUSSOL FOOT 07	
GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE 3	
VENISSIEUX FOOTBALL CLUB 2	
LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN	
AM.LAIQ. ST MAURICE L'EXIL	
A.S. ST PRIEST 3	

> Cas n°2 : US Feurs en N3

NATIONAL 3	
RELEGATIONS de N2	↓ ACCESSIONS de R1 ↑
	AC. SEYSSINET PARISET
REGIONAL 1	
RELEGATIONS de N3	↓ ACCESSIONS de R2 ↑
O. DE VALENCE	U.S. BRIOUDE
AIN SUD	U.S FEURS 2
F.C. VAULX EN VELIN	ENTENTE CREST AOUSTE
	PLASTICS VALLEE F.C.
	SPORTING NORD ISERE
REGIONAL 2	
RELEGATIONS de R1	↓ ACCESSIONS de R3 ↑
C.S. DE VOLMC	U.S. BLAVOZY 2
U.S. SANFLORAINE	FOOTBALL EN CHATAIGNERAIE ET PAYS DE RANCE
U.S. BEAUMONTOISE	BOURBON SP.
SP. CHATAIGNERAIE CANTAL	F.C. ST PAUL EN JAREZ
A. S. CLERMONT SAINT JACQUES FOOT	F.C. ALLOBROGES ASAFIA
R.C. DE VICHY	O.C. D'EYBENS
A.A.M. LAPALUSOISE	THONON EVAM GRAND GENEVE F.C. 2
O. SALAISE RHODIA	HAUTS LYONNAIS 2
AC. S. MOULINS FOOTBALL	SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS
A.S. MISERIEUX TREVoux	ENT.S DU RACHAIS
F.C. VAULX EN VELIN 2	
AIX F.C.	
F.C. LA TOUR ST CLAIR	
F.C. D'ECHIROLLES	
OLYMPIQUE LYON SUD	
REGIONAL 3	
RELEGATIONS de R2	↓ ACCESSION DE U20 R1 ↑
A. VERGONGHEON-ARVANT	BOURGOIN JALLIEU FC
A.S. ST GENES CHAMPANELLE	
MONTLUCON FOOTBALL 2	
YTRAC F.	
SAUVETEURS BRIVOIS	
E.S. DE VEAUCHE	
AC. S. MOULINS FOOTBALL 2	
CLERMONT FOOT 63 3	
ROANNAIS FOOT 42	
ESB FOOTBALL MARBOZ	
SANT-CHAMOND FOOT	
DOMTAC FC	
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2	
FOOTBALL CLUB LIMONEST DARDILLY SAINT-DIDIER 2	
ET.S. TRINITE LYON	
O. ST MARCELLIN	
A.S. ST PRIEST 2	
F.C. CHAPONNAY MARENNES	
J.S. CHAMBERIENNE	
COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE	

DISTRICTS

RELEGATIONS de R3	
FRATERNELLE AM. LE CENDRE 2	
F.C. MASSIAC MOLOMPIZE BLESLE B-VALLEE L'ALAGNON	
A.S. EMBLAVEZ - VOREY	
ENT. STADE RIOMOIS - CONDAT	
A.S. DES CHEMINOTS ST GERMANOIS	
U.S. FONTANNOISE	
U.S. LES MARTRES DE VEYRE	
CEBAZAT SP.	
U.S. LIGNEROLLES	
F.C. ST GERMAIN LAPRADE	
FOOTBALL CLUB LES MARTRES D'ARTIERE LUSSAT	
ST. ST YORRAIS	
ROANNAIS FOOT 42 2	
A.S. ST-DIDIER ST-JUST	
U.S. ENNEZAT	
U.S. ORCETOISE	
C.S. AMPHION PUBLIER	
F.C. COTE SAINT ANDRE	
U.S. CHARTREUSE GUIERS	
CLUSES SCIONZIER FOOTBALL CLUB 2	
STE S. ALLINGES	
A.S. ST ANDRE LE GAZ	
C.S. VERPILLIERE	
U.S. FEILLENS 2	
F.C. DU NIVOLET	
F.C. VALLEE DE LA GRESSE	
A S. C. SALLANCHES	
MONTMELIAN A	
AM.LAQ. ST MAURICE L'EXIL	
F.C. DE LA VALDAINE CLEON D'ANDR	
AM.S. DONATIENNE	
L'ETRAT LA TOUR SPORTIF 2	
F.C. LYON FOOTBALL 2	
F.C. ROCHE ST GENEST 2	
FOOTBALL EN MONT PILAT	
RHONE CRUSSOL FOOT 07	
GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE 3	
VENISSIEUX FOOTBALL CLUB 2	
LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN	
A.S. ST PRIEST 3	

CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES

U20 REGIONAL 1	
RELEGATIONS du CN U19 ↓	ACCESSIONS de U20 R2 ↑
FBBP01	VAULX EN VELIN OLYMPIQUE
A.S. MONTFERRAND	MOS 3R F.C.
	F.C. FRANC LYONNAIS
U20 REGIONAL 2	
RELEGATIONS de U20 R1 ↓	
U.S. MILLERY VOURLES	
OULLINS CASC	
THONON EVIAN GRAND GENEVE F.C.	
LYON FOOTBALL F.C.	
DISTRICT	
RELEGATIONS de U20 R2 ↓	
SEYSSINS F.C.	
GFA RUMILLY VALLIERES	
U.S. MOURSOISE	
A.S. DE MONTCHAT	
U.S. MEYZIEU	
Et S TRINITE	
U.S. LA MOTTE SERVOLEX	
PRINGY U.S.	
VAULX EN VELIN U.S.	
F.C. AIX	

CN U19	
	ACCESSIONS de U18 R1 ↑
	ANDREZIEUX BOUTHEON F.C.
U18 REGIONAL 1	
RELEGATIONS du CN U17 ↓	ACCESSIONS de U18 R2 ↑
F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS	F.C. ROCHE ST GENEST
ANDREZIEUX BOUTHEON F.C.	RIOM F.C.
LYON LA DUCHERE	OYONNAX P.V.F.C.
CLERMONT FOOT 63	CHAMBERY SAVOIE FOOT
U18 REGIONAL 2	
RELEGATIONS de U18 R1 ↓	
AURILLAC F.C.	
CLERMONT FOOT 63 2	
F.C. VAULX EN VELIN	
EYBENS O.C.	
F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS	
ANDREZIEUX BOUTHEON F.C.	
LYON LA DUCHERE	
DISTRICT	
RELEGATIONS de U18 R2 ↓	
F.C. ESPALY	
G.L. 2S	
THIERS S.A.	
BRIVES SAUVETEURS	
AVERMES S.C.	
LEMPDES Sp.	
C.S. VIRIAT	
U.S. MOURSOISE	
MANIVAL E.S.	
MURETTE U.S.	
SEYSSINS F.C.	
VENISSIEUX F.C.	
GFA RUMILLY VALLIERES	
BRON GRAND LYON	
NOTA : arrêts Clermont Foot 63 2 et Grenoble Foot 38 2	

CN U17	
	ACCESSIONS de U16 R1 ↑
	GRENOBLE FOOT 38
	LYON LA DUCHERE
U16 REGIONAL 1	
	ACCESSIONS de U16 R2 ↑
	VICHY R.C.
	AIN SUD
	U.S. DAVEZIEUX VIDALON
	ANNECY LE VIEUX U.S.
U16 REGIONAL 2	
	RELEGATIONS de U16 R1 ↓
AURILLAC F.C.	
ST ETIENNE OLYMPIQUE	
O. LYON SUD	
C.S. VIRIAT	
DISTRICT	
	RELEGATIONS de U16 R2 ↓
F.C. ST PAUL EN JAREZ	
JORDANNE F.C.	
U.S. BRIOUDE	
E.S. DE VEAUCHE	
CHASSIEU DECINES F.C.	
SORBIERS TALAUDIERE F.	
SEYSSINS F.C.	
U.S. MOURSOISE	
VENISSIEUX F.C.	
PRINGY U.S.	
ESSOR BRESSE SAONE	
MARIGNIER Sp.	

U15 REGIONAL 1 Niv. A	
	ACCESSIONS de U15 R1 Niv.B ↑
	ROANNE FOOT 42
	AIN SUD
U15 REGIONAL 1 Niv. B	
RELEGATIONS de U15 R1 Niv.A ↓	ACCESSIONS de U15 R2 ↑
FBBP 01	MONTLUCON FOOTBALL
CHAMBERY SAVOIE FOOT	VICHY R.C.
	F.C. ROCHE ST GENEST
	RHONE CRUSSOL FOOT 07
	EYBENS O.C.
	SEYSSINS F.C.
U15 REGIONAL 2	
RELEGATIONS de U15 R1 Niv.B ↓	
OLYMPIQUE ST ETIENNE	
DOMTAC F.C.	
U.S. FEURS	
Et. S TRINITE	
F.C. VAULX EN VELIN	
AIX F.C.	
DISTRICT	
RELEGATIONS de U15 R2 ↓	
F.C. CHAMALIERES	
U.S. BRIOUDE	
DOMERAT A.S.	
U.S. LES MARTRES DE VEYRE	
U.S. SUCS ET LIGNON	
COURNON F.C.	
A.S. MISERIEUX TREVOUX	
CRAPONNE A.S.	
VALLIS AUREA FOOT	
A.S. MONTREAL LA CLUSES	
LAC BLEU A.S	
OYONNAX P.V.F.C.	

CHAMPIONNATS REGIONAUX FEMININS

D3F	
	ACCESSIONS DE R1F ↑
	CHASSIEU DECINES FC
R1F	
RELEGATIONS DE U19F Nat. ↓	ACCESSIONS DE R2F ↑
CLERMONT FOOT 63	SORBIERS TALAUDIERE FOOTBALL
RELEGATIONS DE D3F ↓	SUD LYONNAIS 2013
OL. VALENCE	FC ANNECY
R2F	
RELEGATIONS DE R1F ↓	
AS LA SANNE ST ROMAIN	
AS ST PRIEST	
<i>NOTA : arrêts Clermont Foot 63 2 et Yzeure Allier F.</i>	
DISTRICTS F	
RELEGATIONS DE R2F ↓	
CEBAZAT SP 2	
FC ST ETIENNE	
OL VALENCE 2	
AMS DONATIENNE	
CALUIRE FOOTBALL FEMININ 1968	
AS THONON	
CHERAN FC	
FOOT 3 RIVIERES	

CN U19F	
	↑ ACCESSIONS DE U18 R1F
	F BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
U18F R1	
	↑ ACCESSIONS DE U18F R2
	CHAMBERY SAVOIE FOOT
	LYON FOOTBALL FC
	F BOURG EN BRESSE PERONNAS 01 2
U18F R2	
↓ RELEGATIONS DE U18F R1	
AS MONTFERRAND	
CHASSIEU DECINES FC	
DISTRICTS	
↓ RELEGATIONS DE U18F R2	
GOAL FEMININES CHAZAY	
FC CHERAN	

CHAMPIONNATS REGIONAUX FUTSAL

D2 FUTSAL	
	↑ ACCESSIONS R1 FUTSAL
	OLYMPIQUE LYONNAIS
R1 FUTSAL	
↓ RELEGATIONS de D2 FUTSAL	↓
	↑ ACCESSIONS de R2 FUTSAL
	CLERMONT L'OUVERTURE
R2 FUTSAL	
↓ RELEGATIONS de R1 FUTSAL	↓
	↑ ACCESSIONS de DISTRICTS
	FOOT SALLE CIVRIEUX
DISTRICTS	
↓	↓ RELEGATIONS de R2 FUTSAL
	FUTSALL DES GEANTS
	A. FUTSAL ROCHETTE
	A.S. MARTEL CALUIRE (demande de rétrogradation)

Nota -

Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue dans un délai de deux (2) jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

CHAMPIONNAT REGIONAL U16 R1 : PROPOSITION D'ORGANISATION

Proposition d'organisation 2024-2025

Conformément à la décision du Bureau Plénier du 03/06/2024, la Commission proposera à un prochain Bureau Plénier ou Conseil de Ligue de la LAuRAFoot les modalités d'organisation suivantes :

1. 3 poules de U16 R1

- Une poule de U16 « avenir » réservée aux équipes réserves des clubs participant au C.N. U17

Composition de cette poule : 8 équipes : AS St Etienne, AS St-Priest, OL.Valence, FC d'Annecy, F.C. Lyon, Lyon la Duchère, Grenoble Foot 38 et F. Bourg en Bresse Péronnas 01

- Deux poules U16 « promotion » dans lesquelles seront regroupées les équipes pouvant accéder au CN U17 en fin de saison (équipes premières).

Ces deux poules ont été construites en tenant compte des résultats de la saison 2023-2024, du nombre de relégations et d'accessions ainsi que des contraintes géographiques.

Proposition de composition de ces deux poules de 8 équipes à soumettre à un prochain BP ou CL (sous réserve de la validation définitive des classements 2023/2024) :

Poule A : AS Montferrand, Oullins CASC, Roannais Foot 42, Le Puy Foot 43, Andrézieux-Bouthéon FC, Clermont Foot 63, RCVichy, FC Davézieux-Vidalon

Poule B : Domtac FC, Thonon Evian Grand Genève FC, AS de Montchat Lyon, Chambéry Savoie Football, Bourgoin Jallieu FC, FC Villefranche Beaujolais, Ain Sud, Annecy le Vieux US.

2. Règles de fonctionnement

- **1 Poule U16 R1 « avenir » : 8 équipes**

Toutes les équipes se rencontreront 3 fois (21 matchs) selon un calendrier qui sera établi ainsi :

Les 14 premières journées se disputeront par matchs aller-retour. Les 7 dernières journées correspondront à la phase aller des 14 premières journées.

Un tirage au sort déterminera les 4 équipes qui joueront à domicile les 4 matchs sur les 7 premières et dernières journées (les autres n'en disputant que 3) et à l'issue de ces 21 journées, un classement sera établi.

Le reste du règlement est sans changement.

- **2 Poules U16 R1 « promotion » de chacune 8 équipes**

Le championnat se déroulera en deux phases.

Sur une première phase, les équipes se rencontreront une seule fois en 7 journées par match simple.

Un tirage au sort déterminera les 4 équipes de chaque poule qui joueront 4 matchs à domicile, les autres n'en disputant que 3.

A l'issue de ces 7 premières journées, un classement sera établi mis à jour des sanctions disciplinaires ou réglementaires qui peuvent l'impacter.

En cas d'égalité de points dans la même poule entre 2 ou plusieurs équipes, les équipes seront départagées selon les critères suivants (étant précisé que si le 1^{er} critère ne permet pas de départager toutes les équipes ex-aequo, il y a lieu de passer au critère suivant et ainsi de suite) :

1 – plus fort quotient entre le nombre de matchs joués à l'extérieur et le nombre total de matchs.

2 – Plus fort quotient entre la différence de buts générale et le nombre de matchs.

3 – Plus fort quotient entre le nombre de buts marqués et le nombre de matchs.

4 – par tirage au sort

Sur une deuxième phase, 2 nouvelles poules de 8 équipes seront constituées : les équipes classées aux 4 premières places de chaque poule se retrouveront en poule de « play-off » et les équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place en poule de « play-down ». S'il advenait que la première phase se termine avec un nombre d'équipes impair, la poule de « play-down » comprendra une équipe de plus que la poule de « play-off ». Une équipe « forfait général » à l'issue de la première phase sera placée numériquement dans la poule de « play-down ».

Les points obtenus lors de la première phase ne seront pas conservés. En revanche, les sanctions disciplinaires infligées au cours de la première phase seront maintenues.

Dans chacune des deux poules, les équipes se rencontreront en matchs aller-retour (14 journées).

La poule de play-off correspondant à la poule de U16 R1 « promotion » actuelle, un classement sera établi en fin de saison selon les mêmes critères et l'équipe classée 1^{ère} accèdera en CN U17, et celle classée deuxième disputera un match de barrage contre le « meilleur relégué » de CN U17 s'il se trouve dans les 6 premiers de la poule U16 R1 « avenir ». Les autres équipes seront maintenues en U16 R1.

Le classement de la poule de « play-down » s'effectuera de la même manière que celle de « play-off » et les 4 équipes classées dernières seront reléguées en U16 R2. Les autres équipes seront maintenues en U16 R1.

Le reste du règlement est sans changement.

L'expérimentation de 3 années de ce championnat U16 R1 arrivant à son terme, une nouvelle organisation sera proposée par la Commission Régionale de Réforme et de Suivi des championnats (CRS) avant la fin de la saison pour les saisons 2025-2026 et suivantes.

Yves BEGON,
Président des Compétitions

Roland LOUBEYRE,
Secrétaire de séance